Conseil des droits de l’homme

33e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Norvège**

Genève, le 6 mai 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de la Norvège et la remercie pour son troisième rapport national.

La Suisse se réjouit de la limitation du recours à la contrainte dans les soins de santé mentale, salue l’amélioration de la législation applicable et le renforcement de la surveillance étatique des prestataires de services.

La Suisse s’inquiète des violences basées sur le genre et salue le projet de la Norvège pour l’élaboration future d’un plan d’action contre le viol. Nous **recommandons que la formation des juges et des avocats soit renforcée quant aux violences envers les femmes.**

La Suisse observe avec attention la situation des demandeurs d’asile. Ceux-ci ne doivent pas être expulsés vers des pays dépourvus d’un système d’asile répondant aux standards internationaux et sans que leur demande ne soit examinée selon les normes du Haut Commissariat pour les réfugiés. Ma délégation **recommande à la Norvège de garantir le non-renvoi des demandeurs d'asile dans des pays où ils risquent d'être soumis à la torture ou autres mauvais traitements.**

Je vous remercie.